

ENJEUX

d'école



Mars 2013

Enseignants :

le changement, on connaît...

Comme avec chaque nouveau ministre de l'Éducation Nationale, les enseignants voient se profiler de nouvelles réformes qui changeront leur manière de travailler. Nouveaux programmes fréquents, nouveaux rythmes scolaires, nouvelles évaluations du système, nouvelles disciplines à enseigner : les PE s'adaptent à chaque fois, sans qu'on leur donne le temps de s'approprier, d'évaluer ce qui existait.

Vincent Peillon n'échappe pas à cette règle : la Refondation de l'école va bousculer notre métier, soi-disant pour le bien des élèves. Cette refondation comporte des points positifs : création de 60000 postes, fin des 60h d'aide personnalisée, forfait de temps de concertation (et donc fin des contrôles tatillons)... et des points négatifs : maintien de la coexistence des programmes et du socle, maintien de l'école du socle, poursuite de l'austérité salariale, oubli des RASED...

Le ministre a décidé de commencer par une réforme des rythmes scolaires : journée moins chargée et retour de la semaine de 4,5 jours. Mais comment toucher à l'organisation de la semaine sans penser à celle de l'année ? Comment penser à allonger la pause méridienne sans prévoir des locaux et du personnel qualifié pour assurer aux élèves un véritable temps de pause et de calme ? Comment alléger les journées sans repenser des programmes inadaptés ? Comment maintenir l'égalité entre les communes pour l'accès à des activités péri-éducatives de qualité ?

Pour autant, la société et l'école ont évolué, le métier d'enseignant n'est plus le même qu'il y a 50 ans, les élèves sont différents, les attentes des familles sont plus fortes... Il n'est donc pas envisageable de ne faire que souhaiter le retour à l'école d'antan. Toutefois, les propositions faites actuellement pour l'École ne sont pas satisfaisantes et nous refusons d'être de ceux qui accompagnent aveuglément la politique du gouvernement.

Le changement est nécessaire mais sans approximation. C'est pourquoi, pour la mise en place de la semaine de 4,5 jours, le SNUipp-FSU réclame l'accord des enseignants pour une mise en place dès 2013 (sinon, c'est le report à 2014 qui doit s'appliquer) et que le décret soit réécrit pour répondre aux trop nombreuses questions soulevées.

C'est pour porter cette volonté de véritable refondation que la FSU appelle tous les personnels de l'Éducation Nationale à une **manifestation le samedi 6 avril 2013, à Paris.**

Dispensé de timbrage **Amiens C.T.C.** Déposé le 21/03/2013

« Enjeux d'école »
Bulletin d'informations syndicales du SNUipp Somme
Trimestriel IPNS 0.72 € CPPAP 1016 S 08099 - ISSN 1631-512X
Directeur de la Publication : Stéphane Magnier

ENJEUX D'ÉCOLE
25 rue Riolan
80000 AMIENS

TRIMESTRIEL n° 80
Mars - Avril - Mai

SOMMAIRE

1 Edito 2 Carte scolaire

3&4 Manifestation **POUR l'École** (6 avril)

5 Rythmes scolaires 6 Stages syndicaux

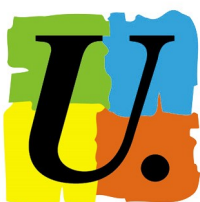
I & VI - Encart « Spécial Mouvement »

Après le 31/1 et le 12/2 :
PAS SANS NOUS !

TOUS À PARIS

LE SAMEDI 6 AVRIL

Pour exiger
une réforme des rythmes
et une refondation réussies



SNUipp-FSU Somme
www.snuipp.fr/80

25 rue Riolan - 80000 Amiens

tél : 03-22-80-80-78

fax : 03-22-80-80-81

mél : snu80@snuipp.fr



ACTUALITÉS

Le changement, c'est lent !

Fermetures (-35)

Élémentaires : -10 postes

AGNIERES (fermeture de l'école)
AMIENS Edmond Rostand (16,60)
ABBEVILLE Champs de Mars (26,33)
ABBEVILLE Dany Pruvot (25,17)
HALLENCOURT (25,40)
ROYE Claudel / Brassens (25,11)
ROYE Les Platanes (24,83)
RUE G. Deray (23,83)
MERS LES BAINS (25,40)
FRESSENEVILLE (24,50)

Primaires : -2 postes

MEAULTE (25,60)
HANGEST SUR SOMME (25,50)

RPC et RPI : -6 postes

AGENVILLE (25,20)
CANDAS (26,33)
MEZEROLLES (26,00)
MOISLAINS (25,50)
AUBIGNY, VECQUEMONT (26,20)
ABLAINCOURT, ASSEVILLERS, ... (26)

Animation-Soutien : -17 postes

Tous les postes "Anim. Soutien" ferment.

Ouvertures (+44,5)

Maternelles : +8 postes (à profil !)

POIX (26,20)
AMIENS J. Prévert (25,00)
ROYE M. Laurencin (30,00)
ROYE Les Tilleuls (30,40)
ROSIERES (31,50)
NESLE C. Monet (34,00)
FEUQUIERES (35,33)
FRIVILLE J. Prévert (32,00)

Élémentaires : +1 poste

AMIENS Noyon (30,00)
Primaires : +4 postes (certains à profil !)
SALEUX (27,70)
PERONNE La Chapelette (28,20)
SAINT LEGER LES DOMART (28,60)
JUMEL (33,00)

RPC et RPI : +5 postes

RAINEVILLE (29,17)
CACHY, GENTELLES (30,33)
FLERS sur NOYE, LE BOSQUEL (28,00)
TERRAMESNIL, AUTHIEULE (29,00)
BIACHES, BARLEUX, ... (29,00)

Plus de maîtres que de classes : +19,5 postes

Les 17 secteurs touchés par les suppressions des postes "Animation Soutien" voient chacun un poste réimplanté.

+0,5 BEAUCAMPS LE VIEUX
+1 ABBEVILLE sect. Les Platanes
+1 HAM sect. M. Curie & J. Verne

ASH : +3 postes

CLIS secteur ouest
CLIS secteur est
Réfèrent ASH

Autre : +4 postes

+2 postes A. TICE (4 x 0,5)
+2 postes DEA (4 x 0,5) pour la formation

Le CDEN s'est tenu pendant près de 5h ce jeudi 7 mars. Il a étudié les mesures de carte scolaire pour le 1er degré, pour les SEGPA et les collèges du département.

Carte scolaire 1er degré :

Après un rappel de la méthode de travail du ministère et du rectorat quant à l'attribution des moyens (rappel destiné à essayer de nous faire comprendre que nous étions grandement favorisés) et un débat sur la chute vertigineuse de la scolarisation des 2 ans dans le département (passant de 46% à 12% en quelques années...), les mesures de carte scolaire du premier degré ont été étudiées.

Le nombre de classes restera donc le même à la rentrée 2013 restera identique à celui de la rentrée 2012. La priorité au primaire voulue par le président Hollande ne se traduit donc pas réellement sur le terrain, malgré quelques améliorations dont nous nous félicitons.

Le DASEN garde une réserve de 6,5 postes pour les écoles en vigilance (dont la liste comprend toutes les écoles victimes d'une fermeture ainsi que quelques autres qui nous seront communiquées prochainement...) qu'il souhaite utiliser intégralement avant le mois de juillet, prévoyant ainsi d'éviter les mesures de rentrée qui sont souvent déstabilisantes pour les équipes. A noter qu'il ne parle plus de réserver des postes budgétaires pour les PES... (juste des postes pour le mouvement : voir notre encart mouvement).

La délégation FSU s'est prononcée contre cette proposition de carte scolaire, considérant que les

fermetures étaient bien trop nombreuses cette année encore et que **la priorité au primaire ne doit pas être qu'un slogan.**

SEGPA et ULIS :

6 postes de SEGPA (a priori 2 de PE et 4 de PLP, à confirmer lors du CTSD du 4 avril prochain) seront supprimés dans les SEGPA du département (ces 6 postes sont versés à la dotation des collèges). La capacité d'accueil de 1200 places dans le département n'est pas utilisée à plein (1036 élèves accueillis) ce qui justifie, d'après le DASEN, ces mesures.

La FSU a rappelé au DASEN que l'assèchement des recrutements depuis plusieurs années avait cet effet... Un débat s'est engagé sur la création de double niveau 6ème/5ème ou 4ème/3ème en SEGPA (et les difficultés à gérer ce type de classe) et sur le manque départemental de structures de type IME ou ITEP pour la prise en charge de la très grande difficulté qui conduisait à un taux d'orientation en SEGPA supérieur à la moyenne nationale. Nous avons également démontré que vouloir se rapprocher du taux national moyen revenait à nier les spécificités départementales.

2 ULIS seront créées sans qu'elles soient, pour le moment, localisées. A noter que ces postes seront ouverts aux candidats issus du 1er comme du 2nd degré mais qu'ils sont pris sur la dotation en moyens du 2nd degré.

Journée de carence :

la mobilisation a payé !

La FSU prend acte avec satisfaction de la décision de la Ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique d'abroger la journée de carence dans la Fonction publique.

Cette décision était attendue de tous les agents de la Fonction publique, fonctionnaires et contractuels. Il est certain que leurs détermination et mobilisation ont compté dans cette décision. Cette journée avait été dénoncée par toutes les organisations syndicales et était encore **au cœur des revendications de la journée de grève du 31 janvier dernier (à l'appel de la FSU, la CGT et Solidaires).**

Cette mesure était injuste et le gouvernement précédent qui l'avait instaurée avait surtout cherché à stigmatiser un peu plus les agents de la Fonction publique. Mais elle était aussi pénalisante car constituait de fait une nouvelle baisse de pouvoir d'achat en prélevant de facto 1/30ème de salaire pour chaque arrêt maladie. Elle faisait subir

une double peine aux personnels contractuels relevant du régime général de la Sécurité Sociale.

Cette mesure était aussi économiquement sans effet et inefficace face à l'absence des agents pour raison de maladie nécessairement prescrite par un médecin. Elle pénalisait plus particulièrement les jeunes femmes et les personnels exerçant dans les zones difficiles. La FSU demande que l'on continue d'agir sur les conditions de travail et le renforcement de la médecine préventive notamment dans le cadre des CHSCT.

La FSU veut voir à travers cette décision une reconnaissance du rôle que jouent aujourd'hui les agents de la Fonction publique dans notre pays. Elle souhaite qu'il s'agisse d'un premier pas vers d'autres mesures attendues.



RYTHMES SCOLAIRES

Et ailleurs, comment ça se passe ?

La réussite finlandaise

Nombre de jours de cours par an : 190

Les enfants finlandais détiennent le record du minimum d'heures de cours dans l'OCDE ...

Rythme des journées: Du lundi au vendredi, leur journée commence à 8h et se finit à 13h, 14h, ou 15h exceptionnellement en cas d'option. Les cours durent 45 minutes et les récréations 15 minutes. Quant à la pause déjeuner, elle est de 30 minutes.

Vacances: Les vacances d'été commencent fin mai et se terminent vers la mi-août (entre 10 et 11 semaines) Et pendant l'année, les élèves se reposent, en dehors des fêtes légales, quelques jours fin octobre, deux semaines à Noël, une semaine fin février, et quatre jours à Pâques.

Classement Pisa: 1er en savoir-lire (2000), 1er en mathématiques (2003), 1er en sciences (2006).

Le mix belge

Rythme des journées: les enfants vont à l'école du lundi au vendredi de 8h30 à 15h00, sauf le mercredi où ils finissent à 12h00.

Vacances: Les vacances d'été durent 2 mois comme en France. En ce qui concerne les autres vacances (Toussaint, Noël, Février, Pâques) le calendrier est assez similaire à la France.

Classement Pisa: 11e en savoir-lire (2000), 6e en mathématiques (2003), 13e en sciences (2006)

La Norvège égalise les matières

Rythme des journées: Les élèves norvégiens ont à peu près les mêmes journées que les Finlandais, en cours de 8 à 15 heures, du lundi au vendredi. Chaque cours dure 1 heure 30, et le déjeuner 45 minutes.

Vacances: Les petites vacances s'intercalent toutes les 8-10 semaines. Les grandes vacances durent de mi-juin à mi-août.

Classement Pisa: 13e en savoir-lire (2000), 19e en mathématiques (2003), 24e en sciences (2006)

La Grèce au rythme scandinave

Rythme des journées: En termes d'organisation, le système grec est assez proche du modèle scandinave, avec un rythme relativement peu élevé. Les horaires dépendent quant à eux de la période de l'année. Certaines semaines les cours sont uniquement le matin (8h à 14h) et d'autres semaines, ils sont l'après-midi (14h à 18h). La plupart des enseignements durent deux heures.

Vacances: L'année scolaire débute en septembre et s'achève fin juin. Au Dimotiko (cycle primaire), les élèves travaillent 160 jours dans l'année, avec 5 heures de cours par jour. Au Gymnasio (cycle secondaire), l'année compte 165 jours et les journées durent 6 heures. Les jeunes grecs ont les vacances d'été les plus courtes du continent, avec seulement six semaines par an.

Classement Pisa: 24e en savoir-lire (2000), 27e en mathématiques (2003), 28e en sciences (2006)

L'Espagne joue la longueur

Nombre de jours et d'heures de cours: 175

Rythme des journées: en primaire comme au collège et au lycée, les enfants travaillent toute la journée, c'est à dire à peu près de 8h30 à 17h du lundi au vendredi, avec environ 1 heure 30 de pause pour le déjeuner.

Vacances: En général, les jeunes Espagnols disposent de onze semaines de vacances d'été s'ils sont en primaire, douze s'ils sont dans le secondaire; deux semaines à Noël, trois jours pour le carnaval, ou deux semaines au printemps.

Classement Pisa: 18e en savoir-lire (2000), 23e en mathématiques (2003), 23e en sciences (2006)

La France: un rythme très soutenu

Nombre de jours de cours par an: entre 175 et 180

En maternelle et au primaire, la journée d'école, d'une durée de 6 heures, est la plus longue d'Europe. Un rythme souvent dénoncé par l'OCDE. Les cours ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Cette semaine de 4 jours est une exception française.

A l'école primaire, la durée de la semaine est fixée à 24 heures d'enseignement, entre 25 et 28 heures de cours hebdomadaire pour les collégiens. Au lycée, selon la série et les options choisies, l'enseignement varie entre 30 et 40 heures par semaine.

Vacances: Si l'on tient compte du nombre d'heures annuelles, la France arrive seconde derrière l'Italie, avec 958 heures annuelles d'enseignement. Les élèves français bénéficient du plus grand nombre d'heures de cours en Europe sur le laps de temps le plus court.

Classement Pisa: 14e en savoir-lire (2000), 13e en mathématiques (2003), 19e en sciences (2006).

La fin du «modèle allemand»

Rythme des journées: source d'inspiration du gouvernement français, le système scolaire outre-Rhin se caractérise par un rythme plus souple. Les cours débutent entre 7h30 et 8h suivant les "Länder" et finissent entre 13h et 13h30. Les cours durent 45 minutes. Leurs après-midis sont laissés libres pour les devoirs ou les activités extra-scolaires.

Vacances: 11 ou 12 semaines. L'été, elles durent en général six semaines et sont décalées en fonction des différents Länder. Deux semaines sont libérées en automne, deux ou trois semaines à Noël, une semaine à Pâques et les jours fériés.

Classement Pisa: 21e en savoir-lire (2000), 16e en mathématiques (2003), 8e en sciences (2006)

On constate donc grâce à ces multiples exemples que les rythmes scolaires différents peuvent amener à la réussite des élèves. Cela confirme bien les résultats de l'enquête

lancée par le SNUipp-FSU en début d'année scolaire : pour changer l'école, la priorité n'est pas de changer de rythmes mais bien de diminuer les effectifs, d'alléger les programmes et d'inventer de nouvelles façons d'être en classe (plus de maîtres que de classes)...

Défendons cela le 6 avril à Paris !

Dans la Somme...

au 15 mars 2013 :

- ◇ 66 communes se lancent en 2013 (16,7%)
- ◇ 126 communes reportent en 2014 (31,9%)
- ◇ 203 communes n'avaient pas encore fait connaître leur choix (51,4%)

Quelques communes semblent se diriger vers une organisation insatisfaisante privilégiant l'allongement de la pause méridienne de 30 minutes (de garderie) et l'ajout de 2h le mercredi matin. Le DASEN, interrogé par le SNUipp-FSU Somme, a assuré qu'il veillerait à ce que les projets soient compatibles avec les exigences du décret (notamment quant à la qualité du péri-éducatif). **Nous engageons donc les écoles de ces communes à réunir un conseil d'école pour proposer un projet alternatif à celui du maire.**

Ils reportent à 2014 :

- Amiens
- Albert
- Doullens
- Ham
- Longueau
- Montdidier
- Roye

Ils se lancent en 2013 :

- Abbeville
- Péronne

La liste des communes et leur choix sur notre site :

<http://80.snuipp.fr/spip.php?article1742>



(IN)FORMATION SYNDICALE 2013

3 RIS par année scolaire, c'est possible !

Comme plus de 400 collègues depuis le début de l'année, venez nous rencontrer lors des réunions organisées par le SNUipp-FSU Somme le **mercredi 27 mars** de 9h à 12h à Amiens (espace Dewailly) ou à Péronne (Salle Rey).
Une simple information de votre IEN (courrier type : <http://80.snuipp.fr/spip.php?article1620>) suffit.

A l'ordre du jour : mouvement, rythmes scolaires, carte scolaire et, bien sûr, toutes vos questions !

⊗ Vendredi 10 mai 2013 de 9h à 16h30 (Dury)

« La réussite pour tous : des paroles aux actes »

Présence de Michelle Olivier, équipe nationale du SNUipp-FSU

Quels leviers pour faire réussir tous les élèves ?

La refondation est-elle compatible avec la réussite de tous ?

Débat : quels moyens pour pouvoir le faire ?

⊗ Mardi 21 mai 2013 de 9h à 16h30 (Amiens)

« Retraites »

Présence de Didier Horus, secrétaire national « Revendicatif »

Présentation de l'impact des dernières réformes

Alternatives aux solutions proposées, calculs de retraite

Nom :

Prénom :

Fonction :

École / Établissement :

à Monsieur le Directeur Académique
s/c de Mme M. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale,

objet : demande d'autorisation d'absence pour formation syndicale

Monsieur le Directeur Académique

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du 11/01/1984 (art. 34 alinéa 7), portant Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 2013 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Il est organisé par la Section Départementale du SNUipp-FSU de la Somme sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 4 septembre 1997).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature

Modalités d'inscription

► Demande de congé de formation syndicale à transmettre au DASEN s/c de l'IEEN

un mois à l'avance

(voir modèle ci-contre à reproduire)

► Remplir et envoyer une fiche d'inscription au SNUipp - FSU (possible sur notre site)

Un stage de formation syndicale est un droit pour chacun :

faisons-le vivre !

(chacun a droit à **12 jours** de formation syndicale chaque année)

Complétez et envoyez le modèle de courrier ci-dessus avant le :

⇒ **9 avril** pour le stage « La réussite pour tous... »

⇒ **20 avril** pour le stage « Retraites »
(faites-le avant les vacances)

Sans réponse 15 jours avant le stage, vous êtes autorisés à venir, même si votre remplacement ne sera pas nécessairement assuré.

Coupon d'inscription aux stages 2013 à retourner au SNUipp-FSU 80

25 rue Riolan 80000 Amiens, fax : 03.22.80.80.81

Possibilité de vous inscrire en ligne : <http://80.snuipp.fr/spip.php?article1720>

NOM, Prénom : Ecole :

Adresse postale :

Téléphone : Courriel : @

10 mai 2013 : « La réussite pour tous... »

Participera : oui — non

Repas sur place (9 € à joindre) : oui — non

21 mai 2013 : « Retraites »

Participera : oui — non

Repas sur place (9 € à joindre) : oui — non

